



Procès-verbal
Le mercredi, 5 avril 2000 - n° 93

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

Mme Normandeau (Bonaventure) propose:

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il cesse de profiter des consommateurs du Québec en maintenant les taxes sur l'essence les plus élevées au Canada et en Amérique du Nord.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion: 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 5 minutes sont accordées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par le député indépendant pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de Mme Normandeau.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Chevrette, ministre des Transports, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 58, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

5 avril 2000

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, dépose :

Un document de consultation sur une proposition de politique intitulée « Le milieu communautaire. Un acteur essentiel au développement du Québec. »
(Dépôt n° 1041-20000405)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance de ce jour, sur la motion présentée par Mme Normandeau (Bonaventure). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il cesse de profiter des consommateurs du Québec en maintenant les taxes sur l'essence les plus élevées au Canada et en Amérique du Nord.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 76 en annexe)

Pour: **40** Contre: **59** Abstention: **0**

5 avril 2000

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 87, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives.

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la coordination et le financement de la recherche en santé et de la recherche sociale, conformément à la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*.
- _____

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi n° 105, Loi régissant les activités d'aménagement forestier de bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier pour les années 2000-2001 et 2001-2002.

Après débat, le rapport est adopté.

5 avril 2000

Adoption du principe

Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 107, Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Bissonnet, vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 6 avril 2000, sur une question adressée par M. MacMillan (Papineau) à M. Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, concernant le traitement injuste accordé à la région du Centre-du-Québec dans le dossier de la transformation de l'aluminium.

Le débat se poursuit sur la motion de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Sur la motion de M. Fournier (Châteauguay), le débat est ajourné.

À 17 h 55, sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 6 avril 2000, à 10 heures.

Le président

5 avril 2000

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

5 avril 2000

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Normandeau (Bonaventure) débattue lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 76)

POUR - 40

Beauchamp	Dumont	Lamoureux	Paradis
Béchar	Dupuis	Laporte	Pelletier
Bélanger	Fournier	Leblanc	(Chapleau)
Benoit	Gagnon-Tremblay	Maciocia	Poulin
Bergman	Gautrin	MacMillan	Tranchemontagne
Brodeur	Gauvin	Marcoux	Vallières
Chagnon	Gobé	Marsan	Whissell
Chenail	Houda-Pepin	Middlemiss	Williams
Copeman	Jérôme-Forget	Mulcair	
Delisle	Kelley	Normandeau	
Després	Lafrenière	Ouimet	

CONTRE - 59

Arseneau	Brassard	Geoffrion	Morin
Barbeau	Caron	Goupil	Paquin
Baril	Carrier-Perreault	Harel	Paré
(Arthabaska)	Charest	Jolivet	Pelletier
Baril	(Rimouski)	Julien	(Abitibi-Est)
(Berthier)	Chevrette	Jutras	Perreault
Beaulne	Côté	Kieffer	Rioux
Beaumier	(La Peltrie)	Labbé	Robert
Bédard	Côté	Lachance	Rochon
Bégin	(Dubuc)	Landry	Signori
Bergeron	Cousineau	Léger	Simard
Bertrand	Désilets	Lelièvre	(Montmorency)
(Portneuf)	Deslières	Lemieux	Simard
Blanchet	Dion	Léonard	(Richelieu)
Boisclair	Dionne-Marsolais	Létourneau	St-André
Boucher	Doyer	Marois	Trudel
Boulianne	Gendron	Ménard	Vermette